DEUX-SEVRES

### VILLE DE NIORT



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal : le 16/05/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 29/05/2017

**SEANCE DU 22 MAI 2017** 

Délibération n° D-2017-190

Port-Boinot - Aménagement des espaces paysagers -Demandes de financements auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais au titre du Programme d'Appui Communautaire aux Territoires (PACT)

Président:

Monsieur Jérôme BALOGE

#### Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Mme Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

# Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Monique JOHNSON.

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 22 mai 2017**

Délibération n° D-2017-190

### <u>Direction Développement Urbain et</u> Habitat

Port-Boinot - Aménagement des espaces paysagers - Demandes de financements auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais au titre du Programme d'Appui Communautaire aux Territoires (PACT)

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le règlement du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT), validé par la CAN le 17 octobre 2016 prévoit d'accompagner les communes pour la réalisation des projets d'investissement répondant aux enjeux suivants :

## Efficacité énergétique et mise aux normes des équipements

- rénovation énergétique de bâtiments ; réhabilitation du réseau d'éclairage public ; développement des énergies renouvelables ; programmes d'accessibilité.

#### Offre culturelle et touristique diversifiée et de qualité

- création d'équipement touristique concourant au développement de l'axe structurant littoral/Marais poitevin/Niort/Vallée de la Sèvre Niortaise ; équipement ; matériels assurant le développement de l'accès à la culture.

#### Territoire en mutation

- équipements mutualisés de services au public, protection et/ou valorisation du patrimoine et des paysages, modernisation d'équipements ou de matériels communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers du service public ; rénovation et remise à niveau des espaces publics.

Dans ce cadre, la Ville de Niort souhaite inscrire au titre du PACT le projet d'aménagement du site Port-Boinot qui répond pleinement aux objectifs de processus de renouvellement urbain au service du développement économique et touristique de l'ensemble du territoire, de mise en valeur paysagère et de préservation de la biodiversité.

En effet, l'opération d'aménagement Port-Boinot permet, dans la continuité du Parc Naturel Urbain de la Sèvre, la reconquête d'une friche industrielle d'un site emblématique à la convergence de la Sèvre navigable et non navigable. Il s'agit de valoriser les paysages et espaces naturels de proximité, d'offrir de nouveaux espaces de détente aux habitants, de renforcer la biodiversité en milieu urbain, de proposer et de mettre en réseau les grands itinéraires en mode doux et d'en proposer de nouveaux.

Ce projet qui exprime la qualité de vie, les valeurs patrimoniales et environnementales est un marqueur fort pour la notoriété et l'attractivité du territoire et un nouvel acteur du développement de la Ville et de la Sèvre.

Un financement de 1 843 690,00 € pour l'aménagement des espaces publics du parc Port-Boinot est donc sollicité auprès de la CAN. Ce financement correspond au solde de l'enveloppe PACT d'un montant de 3 343 690,00 € alloué par la Communauté d'Agglomération du Niortais à la Ville de Niort.

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes en €	
Honoraires de maîtrise d'œuvre  Travaux Espaces publics, ouvrages métalliques & serrureries métalliques & espaces verts	226 000 € 4 495 516	Etat /TEPCV (sur une dépense de 170 000 € aménagement jardin de la maison CAN / PACT  ITI / FEDER (sur une dépense de 1M€/travail botaniques, jardins du marais mo	on patronale)  1 843 690 €  600 000 €  ux sur berges, bassins
Total en € HT	4 721 516	Ville de Niort Total en €	2 141 826 € 4 721 516
TVA	944 303	Total Cil C	7721010
Total en € TTC	5 665 819		

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de la CAN la subvention correspondante et à signer les documents afférents.

# LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT